

Aubervilliers, le 25 juin 2021

## **L'Ined porte plainte avec constitution de partie civile pour diffamation publique contre une administration publique à l'encontre de la Société d'exploitation d'un service d'information, éditrice de la chaîne CNEWS, et de l'éditorialiste Éric Zemmour**

L'Ined a pris connaissance des propos tenus par M. Éric Zemmour au cours de l'émission « [Face à l'info](#) » diffusée le 2 avril 2021 sur la chaîne CNEWS. Au cours de cette émission, rediffusée les 24 avril et 28 mai et mise en ligne en replay sur le site internet Cnews.fr à l'adresse <https://www.cnews.fr/emission/2021-04-02/eric-zemmour-face-manuel-valls-1066131>, M. Zemmour a longuement évoqué la question de l'immigration et de « l'islamisation en France », et a tenu les propos suivants :

*« Quand vous me dites « vous essayez de minorer », en vérité, avec des chiffres plus ou moins trafiqués »  
« Mais oui, mais oui, l'Ined trafique les chiffres, tout le monde le sait, tout le monde le sait »  
« Mais bien sûr, mais bien sûr, tout le monde le sait, mais non, c'est pas du baratin Monsieur Valls, mais non, mais non, c'est une évidence »*

Ces propos, qui imputent à l'Ined de « trafiquer » les chiffres publiés, portent incontestablement atteinte à l'honneur et à la considération de l'établissement, dont les missions statutaires intègrent l'information du public sur les questions démographiques (art. 3 du décret 86-382 portant organisation et fonctionnement de l'Ined). Ils décrédibilisent le travail des chercheurs de l'Ined et mettent en cause leur intégrité scientifique, sans aucun élément de preuve.

Par conséquent, l'Ined a décidé de déposer ce jour une plainte avec constitution de partie civile entre les mains du Doyen des juges d'instruction du Tribunal Judiciaire de Paris, pour des faits de diffamation publique envers une administration publique, visant nommément M. Jean-Christophe Thiery, dirigeant de la Société d'Exploitation d'un Service d'Information (SESI), éditrice de la chaîne CNEWS, et Directeur de publication du site internet CNEWS.fr, ainsi que M. Éric Zemmour.

### **À propos de L'Ined :**

L'Institut national d'études démographiques (Ined) est un organisme public de recherche spécialisé dans l'étude des populations, partenaire du monde universitaire et de la recherche aux niveaux national et international. L'institut a pour missions d'étudier les populations de la France et des pays étrangers, de diffuser largement les connaissances produites et d'apporter son concours à la formation à la recherche et par la recherche. Par une approche ouverte de la démographie, il mobilise un large éventail de disciplines comme l'économie, l'histoire, la géographie, la sociologie, l'anthropologie, la statistique, la biologie, l'épidémiologie. Fort de ses dix unités de recherche et deux unités mixtes de service, il encourage les échanges et conduit de nombreux projets de recherche européens ou internationaux.

### **Contact presse :**

Courriel : [service-presse@ined.fr](mailto:service-presse@ined.fr)

Mathilde CHARPENTIER - Directrice de la communication - Tél. : +33 (0)1 56 06 57 28

Suivez-nous :  